



## DISPOSITIF HIVERNAL ET MOYENS MIS EN ŒUVRE PAR LE DÉPARTEMENT



**140 agents**  
dont 38 d'astreinte mobilisés 24h/24  
**1 équipe dédiée** pour les dépannages matériels, d'astreinte 24h/24

**12 circuits de salage** prédéfinis  
durée moyenne d'un circuit en pré-curatif : 6h

**18 camions saleurs-déneigeurs** (et des véhicules de remplacement)

**10 tracteurs (agriculteurs conventionnés avec le Département)** en renfort exceptionnel pour le déneigement



**Stock de 4 500 tonnes de sel**  
6 centrales de production de saumure\*  
\* mélange de sel et d'eau

## PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Pour garantir la sécurité des usagers de la route tout en protégeant notre patrimoine naturel, nous salons mieux tout en salant moins ; un dosage de 10g/m<sup>2</sup> en traitement pré-curatif suffit pour lutter contre la plupart des phénomènes hivernaux.



## QUELQUES CONSEILS EN CAS DE VERGLAS, D'ÉPISODES NEIGEUX

### Préparer son trajet avant le départ

- ❄ S'informer des conditions météo et de circulation.
- ❄ Anticiper le départ si les conditions sont délicates, le différer si elles sont difficiles.
- ❄ Vérifier l'état du véhicule : essuie-glaces, lave-glace, anti-gel, réglage des phares, chauffage, pression des pneus...
- ❄ Se munir d'accessoires complémentaires : gilet de signalisation (obligatoire toute l'année), raclette, gants, chaînes à neige adaptées à vos pneus (faire un essai de montage), l'idéal étant des pneus neige.

### Les bons réflexes sur la route

- ❄ Adapter sa conduite aux conditions météo : si les conditions se dégradent, réduire sa vitesse et adapter les distances de sécurité à l'état de la route. Éviter les manoeuvres brutales, privilégier le frein moteur.
- ❄ Laisser la priorité aux véhicules de déneigement. Il est interdit de les dépasser lorsqu'ils sont en service (gyrophare bleu activé).
- ❄ Si son véhicule est bloqué, se garer sur le bas-côté et arrêter le moteur.
- ❄ Se tenir informé de l'évolution des conditions météo.

## SERVICE HIVERNAL 2025/2026

du 14 novembre 2025 au 13 mars 2026

Ce calendrier peut être anticipé ou prolongé en raison de conditions météorologiques particulières.



## ÉDITO

« L'hiver, nos routes et nos habitudes de déplacement sont mises à rude épreuve par les aléas climatiques. Verglas, neige, froid mordant : autant de conditions qui peuvent compliquer vos trajets et mettre en danger votre sécurité.

Pour y faire face, le Département met en place, comme chaque année, son dispositif de viabilité hivernale. Son objectif est simple : garantir à chacun d'entre vous les meilleures conditions de circulation, en alliant confort et sécurité.

Derrière ce dispositif, ce sont 140 agents mobilisés sans relâche, de jour comme de nuit, prêts à intervenir sur les 1 243 kilomètres de routes départementales. Leur vigilance et leur réactivité permettent de limiter les risques, de prévenir les blocages et d'assurer la continuité de vos déplacements, même lorsque la météo se fait capricieuse.

Cette brochure vous présente à la fois des conseils de prudence, toujours utiles à garder en mémoire lors d'épisodes neigeux ou verglacés, et les coulisses du travail de nos équipes. Car ces « agents de l'ombre » méritent d'être salués : grâce à eux, vous pouvez prendre la route en toute confiance. »

**MARIE-CHRISTINE CAVECCHI**  
Présidente du Département du Val d'Oise

# CARTE DE SALAGE DU RÉSEAU ROUTIER DÉPARTEMENTAL DU VAL D'OISE



« L'hiver met nos routes à l'épreuve, et les conditions climatiques peuvent rendre les trajets dangereux pour vous. Le Département déploie un ambitieux dispositif pour votre sécurité et faciliter vos déplacements. Merci aux agents mobilisés qui travaillent sans relâche pour votre sécurité. »

**ANTHONY ARCIERO**

Conseiller départemental délégué aux Routes et au Grand Paris



## QUI TRAITE QUOI ?



**1 243 km**  
de Routes départementales (RD)

**115 km**  
de Routes nationales (RN1,RN14, RN104,RN184)

**70 km**  
d'Autoroutes (A1, A3, A15, A16, A115)

**3 200 km**  
de Voies communales

## CONTACTS

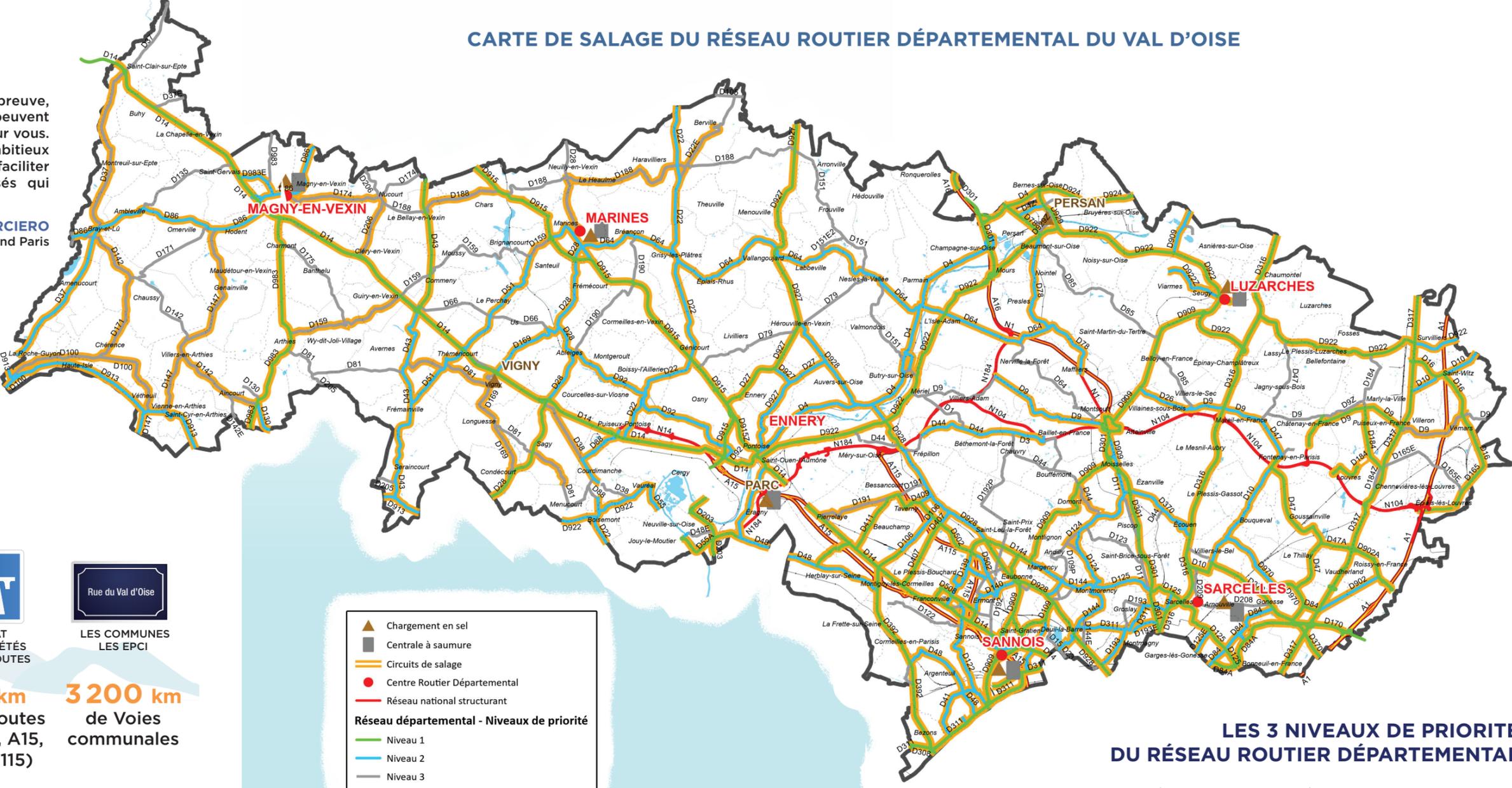
**Réseau routier départemental (95)**  
Direction des routes départementales - Département du Val d'Oise  
01 34 25 76 58 / 01 34 25 76 79 / [www.valdoise.fr](http://www.valdoise.fr)

**Réseau routier national (95)**  
Direction interdépartementale des routes d'Île-de-France (DIRIF)  
UER Eragny  
01 34 32 56 00

**Réseau d'autoroutes concédées**  
Société des autoroutes du Nord et de l'Est de la France (SANEF)  
03 44 63 72 70

**Météo France**  
32 50, suivi du code du département (95) - Service payant

En cas d'urgence, les numéros d'astreinte 24h/24 des services routiers du Département et de l'État sont connus des forces de police et de la gendarmerie.



- Chargement en sel
- Centrale à saumure
- Circuits de salage
- Centre Routier Départemental
- Réseau national structurant

**Réseau départemental - Niveaux de priorité**

- Niveau 1
- Niveau 2
- Niveau 3

## DES INTERVENTIONS PRIORITAIRES

Les conditions de circulation se découpent en **4 catégories**: normale, délicate (danger potentiel, faible risque de blocage), difficile (danger évident, fort risque de blocage), impossible (par exemple : véhicules bloqués en travers).



Que ce soit pour prévenir les dangers, les risques de blocage ou lutter contre les épisodes hivernaux installés, les routes départementales sont traitées selon **3 niveaux de priorité** liés notamment à leur fréquentation et à leur aspect stratégique.

## LES 3 NIVEAUX DE PRIORITÉ DU RÉSEAU ROUTIER DÉPARTEMENTAL

	SURVEILLANCE	TRAITEMENT « Pré-curatif » (en prévention)	TRAITEMENT « Curatif »
<b>Niveau 1</b> 563 km	En continu	En priorité n°1 et si possible avant les pointes de trafic	En priorité n°1. Objectifs de retour à des conditions normales de circulation* : • verglas : 3h • neige : 4h
<b>Niveau 2</b> 344 km	Régulièrement	En priorité n°2 et si possible avant les pointes de trafic	En priorité n°2. Objectifs de retour à des conditions normales de circulation* : • verglas : 4h • neige : 6h
<b>Niveau 3</b> 336 km	Pas de surveillance spécifique	Pas d'obligation de salage	Après les réseaux de niveaux 1 et 2. Objectifs de retour à des conditions normales de circulation* : • verglas : 6h • neige : 8h

\* Comptés à partir de la fin de la période de gel ou de neige. Les bretelles des échangeurs des routes à 2x2 voies ne sont pas concernées par ces délais.